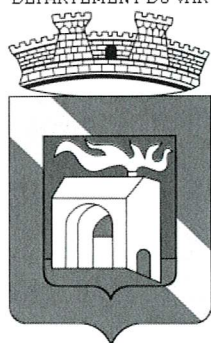


2025/006

DEPARTEMENT DU VAR



Mairie
de
FORCALQUEIRET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET**

AR Prefecture

083-218300598-20250310-D20250006-AR
Reçu le 08/04/2025

Le Maire de la commune de FORCALQUEIRET,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article 2122-22,
VU la délibération n°2021/001 du 15 février 2021 portant délégations du conseil municipal au maire notamment au titre de l'alinéa 2 relatif à la fixation des tarifs dans la limite de 500€ par droit unitaire et d'une manière générale des droits prévus au profit de la commune,

CONSIDERANT que la commune de Forcalqueiret organise une soirée blind test le samedi 26 avril 2025 à 20h30, salle des fêtes la Farandole,

DECIDE :

Article 1 : de fixer le prix de la soirée blind test à 15 € par personne.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Forcalqueiret le 10.03.2025,



Le Maire, Gilbert BRINGANT